



LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS

2 JOURS

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les dispositions essentielles de la réglementation des marchés publics
- ✓ Évaluer les contraintes et les marges de manœuvre de la réglementation des marchés publics
- ✓ Savoir situer ses fonctions au sein du cycle de l'achat public à la lueur des derniers textes

PRIX	LIEU	DATES 2020	
1020 € TTC	Paris	14-15 mai	5-6 octobre

SATISFACTION CLIENT

★★★★★ 96,3 % (1404 avis)

INTERVENANT

Expériences professionnelles

- ✓ Consultant-formateur en achat et en marchés publics
- ✓ Directeur des achats

Missions réalisées :

- ✓ Formations : réglementation des marchés publics, rédiger un DCE, analyse des offres, gestion administrative et financière des marchés publics, jurisprudence en marchés publics ...
- ✓ Conduite de projet : audit des marchés, assistance en matière de commande publique, élaboration des procédures achat-marché, organisation de la fonction achat-marché ...

Quelques références :



Contactez l'intervenant : contact@axes-management.fr

PROGRAMME

La réforme de la réglementation des marchés publics

Les directives 2014/24 et 25 du 26 février 2014 et leur transposition
Les textes applicables : l'ordonnance du 23 juillet 2015 et le décret du 25 mars 2016
Les marchés publics exclus

Préparer les marchés publics

La définition des besoins
L'allotissement des prestations
La préparation du dossier de consultation : RC, CCAP, CCTP, le choix du CCAG
Les techniques particulières d'achat : ordinaires, à tranches optionnelles, accords-cadres à bons de commandes et accords-cadres à marchés subséquents

Choisir la procédure de passation des marchés

Les seuils de publicité
Les différents modes de passation : marchés en procédure adaptée, appels d'offres, procédure concurrentielle avec négociation, dialogue compétitif, partenariat d'innovation, concours et marchés globaux
Les formalités à respecter : délais, publicité, commission d'appel d'offres
Les modalités de réception des offres

Choisir le titulaire du marché

Les justificatifs à produire par les candidats, le DUME
Le choix des offres : les critères de jugement et leur pondération
Les variantes
Les offres anormalement basses
Le rapport de présentation du marché

Attribuer le marché

L'information des candidats éliminés
La motivation du rejet des candidatures et des offres
Les nouvelles mesures de transparence
Les modifications en cours de marché, l'encadrement des «avenants»

Exécuter le marché

Le règlement financier du marché : avance, acomptes et solde
Les clauses de prix
La certification du service fait
Les délais de paiement et les intérêts moratoires
Les recours et les sanctions

Conclusion et évaluation de la formation